

**Recueil des actes de la séance du conseil municipal,
mardi 06 septembre 2022 à la mairie à 19h30**

Les conseillers municipaux ont délibéré favorablement pour :

- Le prix de vente des terrains du lotissement communal
- la fusion des commissions « communication » - « animation, loisirs et sports »
- L'adhésion de la commune de Colombelles au Sdec Energie
- Demander une subvention au Conseil Départemental – service restauration du patrimoine pour l'Eglise
- Signer le Marché VRD pour le lotissement de l'école :

COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 12
- POUVOIRS : 0
- ABSENTS : 3
- VOTANTS : 12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 30/08/2022 – Numéro 2022-09-01

L'an deux mille VINGT-DEUX, le SIX SEPTEMBRE à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, FERON Cécile 3^{ème} adjoint,
Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations :

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

Objet de la Délibération : prix de vente des deux terrains du lotissement Ecole

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux des prix de vente des deux terrains proposés à l'issue de la réunion de travail du 11/07/2022

1er terrain (475m²) : 140 €/m² TTC
2ème terrain (837m²) : 120 €/m² TTC

Il est précisé que le prix au m² du 2^{ème} terrain est inférieur car la distance des réseaux à amener à l'intérieur du terrain est importante)

Le conseil municipal, à l'unanimité

Approuve et arrête les prix des terrains comme suit

- 1er terrain : 140 €/m² TTC / soit 475 X 140 = 66 500 €
- 2ème terrain : 120 €/m² TTC / Soit 837 X 120 = 100 440 €
Soit un total espéré : 166 940 € TTC

Désigne Maître Mouette pour représenter la commune et rédiger les actes

Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

A **Gonneville-sur-Honfleur**, le 06/09/2022
Le Maire – Christian MINOT

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification
Le 25/09/2022



COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 12
- POUVOIRS : 0
- ABSENTS : 3
- VOTANTS : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 30/08/2022 – Numéro 2022-09-02**

L'an deux mille VINGT-DEUX, le SIX SEPTEMBRE à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaijnt présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, FERON Cécile 3^{ème} adjoint,
Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations :

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

Objet de la Délibération :

Fusion des commissions « communication » et animation, loisirs et sports

Cécile Féron, présidente des commissions « communication » et « animation, loisirs et sports »
PROPOSE de fusionner ces deux commissions, de la renommer et d'en modifier les membres
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité
ACCEPTTE et présente le nouveau tableau des commissions communales

<u>COMMISSIONS COMMUNALES</u> <u>2020</u>	<u>MEMBRES</u>
<u>BATIMENTS</u> Président : PILLIE Antoine	BOULLY Grégory MARCHIS Alain MINOT Christian MULOT Muriel ROGER Pascal TROUSSEL Catherine
<u>CIMETIERE</u> Président : PILLIE Antoine	AUBIN Jean-Claude MINOT Christian MULOT Muriel VACHON Daniel
<u>ECOLES</u> Présidente : MULOT Muriel	AUBIN Jean-Claude FERON Cécile MERIEULT Sophie MINOT Christian REMOUE Elena
<u>FINANCES</u> Présidente : MULOT Muriel	FERON Cécile MINOT Christian OPSOMER Blandine PILLIE Antoine REMOUE Elena

COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 12
- POUVOIRS : 0
- ABSENTS : 3
- VOTANTS : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 30/08/2022 – Numéro 2022-09-03**

L'an deux mille VINGT-DEUX, le SIX SEPTEMBRE à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, FERON Cécile 3^{ème} adjoint,
Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations :

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

Objet de la Délibération :

Adhésion de la commune de Colombelles au SDEC Energie

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité
ACCEPTE l'adhésion de la commune de Colombelles au SDEC Energie

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

A **Gonneville-sur-Honfleur**, le 06/09/2022
Le Maire – Christian MINOT

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification
Le 25/09/2022



COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 12
- POUVOIRS : 0
- ABSENTS : 3
- VOTANTS : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 30/08/2022 – Numéro 2022-09-04**

L'an deux mille VINGT-DEUX, le SIX SEPTEMBRE à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, FERON Cécile 3^{ème} adjoint,
Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations :

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

Objet de la Délibération :

Travaux de l'Eglise - Demande de subvention au Conseil Départemental

CONSIDERANT l'aide financière accordée par l'état au titre DRAC d'un montant de 3609 €
CONSIDERANT que cette aide permet de solliciter une subvention auprès du service de Restauration du Patrimoine du Conseil Départemental.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

Sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Départemental afin de pouvoir réaliser les travaux de l'Eglise.

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

A **Gonneville-sur-Honfleur**, le 06/09/2022
Le Maire – Christian MINOT

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification
Le 25/09/2022



COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 12
- POUVOIRS : 0
- ABSENTS : 3
- VOTANTS : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 30/08/2022 – Numéro 2022-09-05**

L'an deux mille VINGT-DEUX, le SIX SEPTEMBRE à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, FERON Cécile 3^{ème} adjoint, Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations :

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

**Objet de la Délibération : Lotissement Communal Ecole – choix du prestataire du lot
AMENAGEMENT VRD après mise en concurrence**

VU l'appel à concurrence qui a été lancé pour les travaux de VRD du lotissement de l'école.
CONSIDERANT que les entreprises Toffolutti et Réseaux Environnement sont les moins-disant, pour un montant total de 47 840.20€ HT

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

DECIDE de retenir les entreprises conjointes Toffolutti et Réseaux Environnement

AUTORISE le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire

DIT que le montant des travaux sera réglé sur le chapitre 011 du budget lotissement

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification le 25/09/2022

A Gonneville-sur-Honfleur, le 06/09/2022

Le Maire – Christian MINOT

